

MAIRIE DE ANDELLOT MORVAL

Compte-rendu du conseil municipal du 10 décembre 2020

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bruno CIOE (maire), Jeannine FAIVRE (1^{ère} adjointe), Maryse NICOD (2^{ème} adjointe), Anne CLAUDEL, Patrick DELIZY, Sylvain PAUCOD, Yves ROUAT (conseillers).

Secrétaire de séance : Patrick DELIZY

ONF COUPES 2021 :

M Michel FAIVRE nous avait adressé un document très complet : Forêt communale Andelot Morval Aménagement forestier 2004 2023. Il note que, la conjoncture actuelle n'étant pas favorable à la vente de bois, le dernier mot de résineux de bonne qualité n'a pas trouvé preneur.

Pour la campagne d'affouage 2020-2021, il a été marqué, dans la parcelle N°30, une parcelle d'affouage d'environ 1 ha (1 affouage \approx 30 stères de bois).

Il faudra vérifier que les affouagistes précédents ont bien réalisé les affouages prévus.

Une réunion d'affouage se déroulera en février 2021 (les personnes intéressées doivent s'inscrire en mairie).

Le document d'affouage est voté à l'unanimité par le conseil municipal.

APPROBATION DE LA MODIFICATION STATUTAIRE DE LA COM COM :

Lors de sa séance du 4 septembre 2020, le conseil communautaire a engagé une révision des statuts de la Communauté de communes afin de lui permettre de gérer les actifs situés autour du Lac de Vouglans. La modification statutaire est adoptée à l'unanimité par le conseil municipal.

SERVICE MUTUALISE D'INSTRUCTION DES ACTES DE L'OCCUPATION DES SOLS :

La Communauté de Communes Terre d'Émeraude va prendre la compétence au 1er janvier 2020 la gestion des actes concernant l'occupation des sols.

Cette prestation sera payante par les communes comme suit :

Part fixe : 3.19 € par habitants

Part variable : cette part sera facturée en fonction d'un tableau proposé dans la convention.

Exemple : Nombre d'actes X équivalent permis de construire X 110.00 €

L'adhésion à ce service mutualisé est adoptée à l'unanimité par le conseil municipal.

Une réunion d'information sur le PLUI sera organisée en février avec les personnes compétentes de la Com com.

VERIFICATION DES EXTINCTEURS COMMUNAUX :

Tous les extincteurs communaux ont été vérifiés ; Une formation à l'utilisation des extincteurs sera organisée début 2021.

TRAVAUX :

- **Porte de l'église** : Le conseil approuve le devis de l'entreprise MOIROD pour le changement des portes de l'église par d'autres identiques en chêne pour un montant de 2322 € HT. Par contre, les volets de la sacristie seront réparés (ou changés) par la commune.
- **Elagage des arbres derrière l'église et nettoyage de la plateforme derrière l'église** : Le conseil approuve le devis de l'entreprise DORIAN pour un montant de 600 € HT.

- **Installation électrique pour le cumulus de l'abri forestier :** L'entreprise MOUNIER nous a présenté un devis pour un montant de 2202.80 € TTC. La décision est reporté au prochain conseil pour comparer les prix de différentes entreprises.

REPAS DES AINES :

En raison du confinement interdisant un repas en commun, Nos aînés auront cette année le choix entre un colis alimentaire ou un repas traiteur apporté à domicile.

VŒUX DU MAIRE :

En raison du confinement, les traditionnels vœux du Maire seront annulés, ce qui ne l'empêche pas de souhaiter à toutes et à tous une bonne année 2021 pleine de bonne santé et de bonheurs !

DATES À RETENIR :

- **Prochain conseil municipal le jeudi 25 février à 20h.**

Ne restant plus rien à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h

Le maire,
Bruno CIOE